

Vœu présenté au conseil d'administration du Lycée des métiers de la construction et de l'énergie Martin Nadaud à Saint Pierre des Corps.

Déposé par les représentants des personnels enseignants.

Le 25 novembre 2010

A la rentrée 2010 a eu lieu la réforme de la classe de seconde avec comme spécificités, au Lycée Martin Nadaud, les champs d'exploration SI (Science de l'Ingénieur) et CIT (Création Innovation Technologique).

Pour ce faire, des partenariats ont été tissés avec le monde professionnel (Commissariat à l'Energie Atomique) et avec des clubs sportifs (F.C. Tours, U.S.S.P Rugby de Saint Pierre des Corps en perspective).

Des moyens financiers et pédagogiques ont été engagés dans l'optique de pérenniser la classe de seconde générale et technologique et par extension de conforter la filière STI.

A l'heure actuelle, il semblerait que l'on s'oriente vers la suppression de la classe de seconde, présente depuis 10 ans, pour la rentrée 2011 en raison de contraintes administratives et budgétaires.

Cette projection suscite l'émoi et l'inquiétude de la communauté éducative du lycée des métiers de la construction et de l'énergie Martin Nadaud, car ceci risque, à terme, de fragiliser la voie technologique dans cet établissement.

A la rentrée 2011, devrait se mettre en place la réforme des filières STI (Sciences et Techniques Industrielles).

Plusieurs points nous interpellent :

- Un délai trop court dans la mise en œuvre de cette réforme (6 mois).
- Un manque d'information auprès des familles concernées.
- Une formation des enseignants dans des conditions difficiles.
- Des volumes horaires en forte diminution.
- Des incertitudes sur l'avenir à moyen terme de la filière technologique au lycée Martin Nadaud compte tenu de la possibilité d'ouverture de ces nouveaux baccalauréats technologiques dans tous les établissements.

Les personnels enseignants souhaitent exprimer, par ce vœu, leurs craintes sur l'avenir de leur Lycée des Métiers de la construction et de l'énergie, en termes de qualité d'enseignement, de difficultés de recrutement et de suppression de postes.